

United Nations

Nations Unies

UNRESERVED

**SECURITY
COUNCIL**

**CONSEIL
DE SECURITE**

S/1186
6 janvier 1949
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE SUR LES POUVOIRS DU REPRESENTANT DE L'AUSTRALIE
AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément aux articles 14 et 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire savoir que par l'intermédiaire de la Mission australienne auprès des Nations Unies, j'ai reçu de Son Excellence J.B. Chifley, Ministre des affaires étrangères par intérim, un télégramme donnant à Son Excellence W.J.O. Nakin, Ambassadeur d'Australie à Washington, qualité pour participer aux débats du Conseil de sécurité à titre de représentant de l'Australie.

A mon avis, ce télégramme constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

RECEIVED